

JOURNEE D'ETUDE

La loi Fauchon du 10 juillet 2000 : retour sur plus de 20 ans d'application

Jeudi 24 mars 2022
14h-17h

MAISON DE L'AVOCAT
GRENOBLE
45, rue Pierre Semard

INSCRIPTION :
crj-colloques@univ-grenoble-alpes.fr

<https://crj.univ-grenoble-alpes.fr>

PROGRAMME

Demi-journée d'étude organisée par Mesdames Stéphanie Fournier, professeur, et Anne-Gaëlle Robert, maître de conférences, co-directrices du Master de droit pénal et sciences criminelles de la Faculté de droit de Grenoble / UGA, en partenariat avec la Cour d'appel de Grenoble et l'ordre des avocats du barreau de Grenoble.

14h - Accueil des participants et allocutions d'ouverture

Monsieur le Procureur général près la Cour d'appel de Grenoble **Jacques Dallest**.

Madame la Vice-bâtonnière **Sylvia Rizzi** et Monsieur le Bâtonnier **Jean-Yves Balestas**.

Monsieur le Doyen de la Faculté de droit **Jean-Christophe Videlin**.

Madame la co-directrice du CRJ **Ingrid Maria**.

14h30- La loi du 10 juillet 2000 : l'heure du bilan

Philippe Conte, professeur à l'Université Panthéon Assas (Paris 2).

15h- La loi du 10 juillet 2000 et le domaine médical

Emmanuelle Bouyé, vice-présidente au Tribunal judiciaire de Grenoble.

Patrick Mistretta, professeur à l'Université Lyon III.

15h30- La loi du 10 juillet 2000 et la pratique sportive

Maître Jean-Marie Ostian, avocat au barreau de Grenoble.

Jean-François Dreuille, maître de conférences, vice-président de l'Université Savoie Mont Blanc.

16h- La loi du 10 juillet 2000 et les politiques publiques

Christian Coigné, maire de Sassenage et vice-président de l'Association des maires de l'Isère.

Cédric Ribeyre, professeur à l'Université Grenoble Alpes.

16h30- Questions-réponses avec la salle

17h- Fin de la manifestation